

Passer
TON

bafa

deviens animateur



Envie de te former ?

D'encadrer des enfants et des ados ?

La **Caf des Alpes-Maritimes** peut prendre en charge une partie des frais pour l'obtention du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa)

3 étapes de formation



une session théorique de formation générale (payante)

→ montant de l'aide locale : **400 €***



un stage pratique effectué en centre de loisirs ou en centre de vacances



un stage de perfectionnement (payant)

→ montant de l'aide nationale : **200 €**
montant de l'aide locale : **150 €***
(aides cumulables)

Pour tout savoir

[par ici](#)

Pour t'inscrire

[par là](#)



Conditions



avoir entre
16 et 25 ans



être allocataire
(ou présent sur le
dossier allocataire
des parents)



* Les fonds alloués à ces aides sont limités, ne tardez pas à renvoyer votre dossier de demande à la Caf